

Covid-19: le protocole scolaire légèrement assoupli

Paris, 7 janv. 2022 (AFP) -

Les élèves n'auront plus à réaliser un nouveau parcours complet de dépistage si un nouveau cas positif apparaît dans leur classe dans un délai inférieur à sept jours après un premier cas, selon une version actualisée du protocole scolaire.

Depuis le retour des vacances scolaires, si un cas positif au Covid-19 est détecté dans une classe, tous les élèves doivent faire trois tests en quatre jours. Le premier test négatif leur permet de revenir en classe. Puis quand la famille fait le premier test, elle doit recevoir en pharmacie deux autotests gratuits, pour que les élèves se testent à nouveau à la maison à J + 2 et à J + 4.

Si un élève de la classe accueilli sur présentation d'un test négatif se déclare positif (par exemple suite à autotest réalisé à J2 ou J4), il n'est pas nécessaire de redémarrer immédiatement un cycle de dépistage pour les autres élèves de la classe ou les contacts à risque.

"Le cycle de dépistage ne redémarre que si le second cas confirmé a eu des contacts avec les autres élèves après un délai de 7 jours suite à l'identification du premier cas", précise désormais le protocole, un petit assouplissement.

"Si un enfant est contaminé une première fois, ça enclenche un cycle sur la semaine, (mais) on ne recommence pas un cycle avec un cas contact", a commenté vendredi sur CNews le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer.

Le ministre a reconnu que ce protocole était "extrêmement difficile" à vivre pour les familles. "Mais qu'est-ce qu'il y a d'autre à faire?", a-t-il demandé, jugeant que "fermer les écoles", comme le demandaient certains, auraient été "plus facile", mais que ce n'était pas le choix du gouvernement.

Il a aussi reconnu que "çà et là il peut y avoir des pharmacies en rupture de stocks d'autotests", mais que "normalement elles sont réalimentées".

Selon M. Blanquer, "environ 8%" d'enseignants sont actuellement absents dans les établissements scolaires, durement touchés par l'épidémie de Covid-19. Mais le pic d'absences "ne devrait pas dépasser normalement 15%", avait assuré mercredi le ministre, alors que la rentrée scolaire s'effectue sous tension depuis lundi.

ito/bfa/or

Afp le 07 janv. 22 à 09 00.

